

tenait sur ses genoux, tâcha de l'apaiser par ses caresses ; et voulut même lui donner un baiser ; mais l'enfant repoussait de toutes ses forces le visage du tyran, se défendait avec ses mains et ses pieds, en criant, lui aussi : « Je suis chrétien. » A la fin, le brutal perdant patience, prit le pauvre petit par un pied et le lança avec violence sur les marches du tribunal, où il s'assomma. Alors, loin de se répandre en lamentations, Julitte remercia Dieu à haute voix d'avoir mis son fils en sûreté. Honteux d'une action si atroce, le juge n'en devint que plus cruel à l'égard de la mère, et après l'avoir torturée de différentes manières, il la fit décapiter.

FABIOLA. — Cette héroïne me rappelle justement le trait de cette femme qui, je ne sais sous quel empereur arien, se rendait à l'église avec son enfant. Le préfet la rencontre et lui demande où elle va avec ce petit enfant. « Je vais à l'église. — Ne sais-tu pas que l'empereur l'a défendu sous peine de mort ? — C'est afin de mourir pour Jésus-Christ que je m'y rends. — Mais pourquoi y traîner cet enfant avec toi ? — Afin que lui aussi remporte la palme du martyr. » L'empereur, informé de ce fait, fut si frappé d'une telle fermeté, qu'il ordonna de laisser les fidèles tranquilles. Je ne me rappelle pas le nom de cette femme.

LE CURÉ. — Son nom est resté inconnu, parce qu'elle ne fut pas martyrisée.

FABIOLA. — Tout de même, l'histoire, il me semble, aurait dû nous le transmettre.

LE CURÉ. — C'est vrai. Mais à cette époque où presque tous les chrétiens étaient des saints, on ne canonisait guère que les martyrs.

On peut en dire autant de cette autre femme qui, à la demande de saint Romain que l'on torturait pour la foi, amena, toute joyeuse, au pied du tribunal, son fils, âgé de cinq ou six ans, afin qu'il rendit témoignage à la divinité de Jésus-Christ. Interrogé par Romain s'il savait combien il y a de dieux, il se prit à sourire, et répondit que les plus petits enfants savent qu'il n'y en a qu'un. Le juge furieux le fit dépouiller et battre si cruellement, que chaque coup faisait jaillir une rosée de sang. Tous les témoins étaient émus et murmuraient contre le tyran. La mère seule était impassible. Quant au petit confesseur de la foi, il ne poussait pas une plainte ; seulement, quand il eut perdu une partie de son sang, il dit : J'ai soif. La mère alors,